

Procès verbal de la réunion du conseil municipal
du 7 novembre 2024 à 20h30

Conseillers présents :

- M. Jean-Claude FOUCHÉ, Maire, Président de la séance,
- M. Alain DELVERT, 1^{er} adjoint du Maire,
- Mme Josiane GUITOU, 2^{ème} adjointe du Maire,
- M. Gérard GARRIGOU, 3^{ème} adjoint du Maire,
- M. Patrick BERNARD, conseiller municipal,
- M. Christian DIAS DE SOUSA, conseiller municipal,
- Virginie LE ROY, conseillère municipale,
- M. Philippe MORIZE, conseiller municipal,
- Mme Aurélie NICKERT, conseillère municipale,
- Mme Eliane POIGNET, conseillère municipale

Conseillers ayant donné pouvoir :

- M. Baptiste MAES donne pouvoir à Mme Aurélie NICKERT,
- M. François LE GOFF donne pouvoir à M. Christian DIAS DE SOUSA,
- M. Martin LANDMAN donne pouvoir à Virginie LE ROY

Conseillers excusés :

- M. Jean-Paul BLADIER, Mme Sandrine FRAYSSE.

Mme Josiane GUITOU est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

[Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 octobre 2024](#)

Le PV est approuvé à l'unanimité et signé par les membres présents.

[Délibération convention mise à disposition de la salle « des Etourneaux »](#)

Rapporteur : Mr le Maire

à l'unanimité

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur Jean-Baptiste MAES a demandé par courrier l'autorisation de stocker temporairement du matériel dans la salle communale « des Etourneaux ». Une convention de mise à disposition d'équipement sera mise en place pour une période portant du 1^{er} novembre 2024 au 30 avril 2025. Le montant de la location sera fixé à 50€ par mois.

DM amortissement 2024 pour la commune

Rapporteur : Mr le Maire

à l'unanimité

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024 étant insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
023 (042)	Virement à la section	0,00	- 4361,00
681 (042)	Dot. Amort. Et prov. Charges de	0,00	4361,00
	TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
		Recettes	Dépenses
021 (040)-0	Virement de la section de	- 4361,00	0,00
28004182 (040)	Autres org pub-bât et instal	4361,00	0,00
	TOTAL INVESTISSEMENT	0,00	0,00

DM amortissement de subventions pour l'assainissement

Rapporteur : Mr le Maire

à l'unanimité

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024 étant insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
023 (042)	Virement de la section	0,00	- 2051,23
777 (042)	Quote-part subv. Invest. Trans cpte	2051,23	0,00
	TOTAL FONCTIONNEMENT	2051,23	- 2051,23
		Recettes	Dépenses
021 (40) -0	Virement de la section d'exploita-	- 2051,23	0,00
1391 (040) - 0	Subventions d'équipement	0,00	2051,23
	TOTAL INVESTISSEMENT	- 2051,23	2051,23

DM achat panneaux de signalisation et des guirlandes

Rapporteur : M. le Maire

à l'unanimité

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, étant insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
		Recettes	Dépenses
203-114	Frais d'études, recherches	0,00	- 5206,00
2158-113	Autres install., matériel, outill. Tech.	0,00	5206,00
	TOTAL INVESTISSEMENT	0,00	0,00

Devis aménagement voirie « Route Impériale »

Rapporteur : Mr le Maire

à l'unanimité

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que suite au prêt de séparateurs modulaires de voies pendant 1 mois par le STR de Souillac afin de faire des essais de positionnement d'écluses sur la « Route impériale », il est nécessaire de matérialiser sur cette partie de la « route Impériale » un aménagement permanent. Pour cela, le choix retenu a été fait sur des balises fixées au sol et d'un marquage peinture. Il est convenu de faire des devis pour des balises J11 auto-relevable.

Monsieur le Maire présente les devis et après consultation, il a été choisi SIGNEAUX GIROD pour un montant de 2240 € H.T. pour 100 balises.

Devis aménagement entrée ancienne école

Rapporteur : M. le Maire

à l'unanimité

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de favoriser l'accès à la cour de l'ancienne école pour le stationnement des véhicules des utilisateurs des salles des associations. Pour cela, il est proposé d'agrandir l'entrée du portail à 4m50 et d'enduire le mur existant.

Un devis est présenté par l'entreprise DE SOUSA Construction, pour un montant de 3 634.00 € HT soit 4 360.80€ TTC.

Devis pose guirlandes de Noël

Rapporteur : M. le Maire

à l'unanimité

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que comme chaque année à la période de Noël, l'entreprise INEO a été consultée pour la pose et de la dépose des guirlandes de Noël ; le coût de l'intervention s'élève à un montant de 2235,09€ T.T.C.

Les guirlandes seront posées à partir du lundi 9 décembre, la dépose est prévue le 16 janvier.

Projet hôtel château Cieurac

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des contributions ont été formulées concernant ce projet pendant l'enquête publique sur le registre prévu à cet effet et ajoute que les commissaires enquêteurs sollicitent l'avis des élus.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal n'ont pas souhaité se prononcer sur ce projet.

Assurances Groupama

Rapporteur : M. le Maire

à l'unanimité

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal qu'à partir du 1^{er} janvier, les assurances de la commune seront désormais à Groupama.

Il convient d'ajouter au contrat la tonne à lisier pour 70,14€/an.

Questions diverses :

- Il est demandé de rajouter des bancs au cimetière de Lanzac,
- Demander à Mme DELFAUT Simone, si elle pourrait céder un peu de terrain à Cieurac pour envisager un agrandissement du cimetière,

Dates de fin d'année :

- * Repas de fin d'année du conseil municipal et des employés communaux, le vendredi 13 décembre,
- * Voeux du Maire, le dimanche 12 janvier,
- * Repas des aînés, le dimanche 26 janvier.

Fin de séance.

Le Maire,
Jean-Claude FOUCHÉ

Secrétaire de séance
Josiane GUITOU